



ACEAC

Association des Conférences Episcopales de l'Afrique Centrale

AV. Virunga 59 ; B.P. 3258 – Gombe/Kinshasa – RD Congo

E-mail : aceac.secretariat@gmail.com ; jpbadidi@yahoo.be;

Tél : + 243 82 354 71 08, + 243 97 740 73 76

COMMUNIQUÉ DE PRESSE A L'ISSUE DE LA RÉUNION DU COMITÉ PERMANENT DE L'ACEAC DU 16 AU 19 JANVIER 2019 À KIGALI (RWANDA) AU CENTRE VINCENT PALLOTTI DE GIKONDO

Leurs Excellences Evêques, membres du Comité Permanent de l'Association des Conférences Episcopales de l'Afrique Centrale (ACEAC), ont tenu leur réunion statutaire du 16 au 19 janvier 2019 au Centre Saint Vincent Pallotti de Gikondo, à Kigali.

Leurs échanges ont porté sur la situation socio-pastorale des trois pays de l'ACEAC : Burundi, RD Congo et Rwanda ; la pastorale sociale ; les actions transfrontalières des femmes pour la paix, la formation de futurs prêtres et l'évolution de la mise en œuvre des Programmes de l'ISPR (Institut Supérieur de Paix et de Réconciliation).

1. Situation socio-pastorale des trois pays de l'ACEAC

Au cours de leurs échanges, les Evêques, membres du Comité Permanent, ont examiné la situation socio-pastorale prévalant dans les pays de l'ACEAC. Ils déplorent la dégradation de la situation sécuritaire dans la sous-région, la résurgence des groupes armés de part et d'autre des frontières et la baisse de confiance mutuelle entre dirigeants limitant la liberté de mouvements des populations.

Ils exhortent les responsables politiques à trouver des voies et moyens d'un dialogue constructif pour une résolution pacifique des conflits dans la sous-région. Ils encouragent les populations à demeurer solidaires dans l'esprit d'Eglise-Famille de Dieu. Pour ce faire, ils s'engagent à poursuivre la recherche d'orientations pastorales appropriées. En outre, ils ont apprécié l'engagement pastoral de l'épiscopat congolais dans l'accompagnement du processus électoral et lui assurent leur collégialité affective et effective.

2. La pastorale sociale

Les Evêques ont passé en revue les différentes formes d'assistance de l'Eglise aux populations vulnérables, victimes des conflits armés, des systèmes injustes et des catastrophes naturelles qui ont causé le flux de réfugiés et de déplacés dans la sous-région. Ils se sentent proches d'eux. Ils félicitent les agents pastoraux engagés à soulager la souffrance de ces populations. Ils expriment leur gratitude aux organisations caritatives, humanitaires et gouvernementales. Ils s'engagent à renforcer les programmes d'action pour faire face aux urgences et pour contribuer au développement socio-économique ainsi qu'à l'édification de la paix dans la sous-région.

3. Actions transfrontalières des femmes pour la paix : expérience de COSOPAX

Leurs Excellences ont été informés de l'évolution des initiatives des femmes travaillant pour l'édification de la paix et le renforcement des échanges économiques transfrontaliers regroupées au sein de l'association COSOPAX (Commerçantes Solidaires pour la Paix dans la Région des Grands Lacs). Ils apprécient ce genre d'initiatives et souhaitent qu'une telle expérience soit étendue à d'autres couches de la population.

4. Formation de futurs prêtres

Leurs Excellences ont écouté le témoignage de l'Eglise sœur de Tournai (Belgique) sur la formation de futurs prêtres suivant les nouvelles orientations du saint Siège (*Ratio Fundamentalis*). Ils ont planifié la tenue, à Bujumbura en février 2019, d'un atelier d'échanges entre formateurs des Grands séminaires sur l'intégration de l'Enseignement Social de l'Eglise dans la formation de futurs prêtres. Les recommandations de ces échanges seront approfondies et validées en Assemblée plénière de juin 2019 à Kinshasa.

5. Evolution de la mise en œuvre des programmes de l'ISPR

Leurs Excellences se sont réjouis des progrès académiques réalisés par l'Institut Supérieur de Paix et de Réconciliation. Ils espèrent ardemment que les apprenants de ces programmes contribueront à la résolution pacifique des conflits ainsi qu'à la réconciliation des populations dans notre sous-région.

6. Amendements des statuts de l'ACEAC

Leurs Excellences, Evêques membres du Comité Permanent, ont intégré des amendements aux statuts suivant les recommandations du Saint Siège notamment en rapport avec la composition de leur Assemblée plénière.

7. Memoria et Action de grâces

Les Evêques ont célébré une messe de suffrage pour leurs confrères décédés l'année dernière avec une pensée particulière pour ceux qui ont donné une contribution spécifique au programme d'actions de l'ACEAC, tels L.E. Mgr Valentin MASENGO et Mgr Jean Damascène BIMENYIMANA qui étaient respectivement Evêques de Kabinda en République Démocratique du Congo et Cyangugu au Rwanda.

Ils ont rendu grâce à Dieu pour la nomination au cours de la même année 2018 de trois nouveaux Archevêques dans les capitales de nos trois pays : S.E. Mgr Gervais BANSHIMIYUBUSA, Archevêque de Bujumbura (24 mars), S.E. Mgr Fridolin AMBONGO BESUNGU, Archevêque de Kinshasa (1^{er} novembre) et S.E. Mgr Antoine KAMBANDA, Archevêque de Kigali (19 novembre).

Fait à Kigali, le 19 janvier 2019

Abbé Jean-Pierre BADIDIKE
Secrétaire Général de l'ACEAC



✠ Smaragde MBONYINTEGE
Evêque de Kabgayi et Président de l'ACEAC